

COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL PROCES-VERBAL – REUNION DU 26 MAI 2021

Membres présents : Nodjialem MYARO (Présidente de la LFH), Eric BARADAT (mandat donné par Thierry GAILLARD - DTN), Christophe CASSAN (représentant des entraîneurs), Sabrina CIAVATTI (représentante des joueuses), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de LBE), Sébastien GARDILLOU, Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Florence MORAGLIA (présidente de la CNCG, personne qualifiée en matière de contrôle de gestion), Sophie PALISSE (représentante des clubs de LBE), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de LBE – procuration donnée par Jean-Marie SIFRE).

Assistent : Rémy LEVY, Pascal BOUCHET, Thibaut DAGORNE, François GARCIA, Vanessa KHALFA, Pierre PRADEAU, Gwenhaël SAMPER.

Dans un contexte d'urgence en lien avec la situation sanitaire de la COVID-19, le comité de direction de la LFH s'est réuni, sous forme de visioconférence intégrale, le 26 mai 2021 avec pour unique point à l'ordre du jour une information sur le sujet suivant :

- Période de fin du Championnat LBE 2020-21 en Play-Down (contexte Covid-19)

La réunion a débuté à 08h30.

Nodjialem MYARO informe les membres du comité de direction qu'en raison de cas Covid et de cas contacts récemment déclarés au sein des effectifs des clubs de Dijon et de Fleury, il apparait vraisemblable qu'un ou plusieurs matchs devront être reportés par la commission d'organisation des compétitions et ce, au-delà du 30 mai 2021.

Dès lors, en tant que Présidente de la LFH, et au regard de la situation exceptionnelle se présentant à la commission d'organisation des compétitions et de l'urgence liée à la fin prochaine du championnat, Nodjialem MYARO informe les membres du comité de direction qu'elle consultera ce jour l'assemblée générale de la LFH.

Plus précisément, l'assemblée générale sera appelée, sous forme de consultation électronique, à se prononcer « sur un report des dates initialement prévues afin d'aller jusqu'à l'issue de la phase de play-down ».

Sophie PALISSE indique qu'elle considère que cette consultation de l'assemblée générale pourrait conduire à modifier le règlement particulier de la LFH et qu'en outre cela pose la question de la date de fin du championnat si la situation liée à des cas Covid et des cas Contacts au sein des effectifs des clubs perdurait.

Nodjialem MYARO précise que cette consultation interviendra dans les conditions de l'article 3.1 du règlement particulier et qu'elle a souhaité, par la présente réunion, pouvoir en informer, en amont, le comité de direction.

Après discussions entre les membres, la réunion se termine à 9h00.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH